



Section de la Lozère

CAPD

du 18 octobre 2012

« Recherchons formation continue désespérément ! »

Il n'est pas besoin d'épiloguer ici sur l'état de la formation initiale, nous savons tous qu'elle a été mise à mal par la « Mastérisation Darcos », ancien Ministre de l'Education Nationale qui considérait « qu'enseigner » était le seul métier qui ne devait pas s'apprendre !

La formation continue n'est pas mieux lotie depuis plusieurs années. De moins en moins de stages, de moins en moins de journées de stages, de moins en moins de stagiaires !

Si par certains aspects (accompagnement des professeurs stagiaires et des débuts de carrière, formation des directeurs, ...) notre département a échappé à la morosité ambiante, globalement, le plan départemental de formation reflète cruellement le manque d'ambition (et de moyens !) pour la formation continue en **Lozère**.

Et ce n'est pas l'épaisseur trompeuse du document récapitulant l'ensemble des stages proposés qui va cacher son extrême pauvreté : 12 « stages » départementaux et une vingtaine de stages académiques (en plus grand nombre cette année, ceci explique peut être cela ...). Peut-on d'ailleurs encore parler de stages quand il s'agit maintenant de quelques journées disséminées dans l'année scolaire ?

Sur les 12 « stages » départementaux, 4 seulement sont « ouverts » à tous les enseignants, et encore, si l'on considère que le stage « M.A.T. » soit ouvert à tous ...

Cela concerne un peu plus de 50 stagiaires, et correspond à moins d'une centaine de journées/stagiaires. C'est dramatique ! Cela ne peut plus durer !

La formation des enseignants doit être au cœur de la refondation de l'Ecole !

Elle doit permettre le renforcement de connaissances disciplinaires mais surtout l'acquisition des méthodes de transmission, de la maîtrise des pédagogies, de la connaissance des publics et du fonctionnement des groupes, de l'intervention et de la prise de parole en public... Elle doit articuler des temps de formation communs entre les différents niveaux d'enseignement ainsi qu'avec les autres acteurs éducatifs dans et hors l'Ecole.

La formation des enseignants ne peut se limiter à l'année de formation initiale : le SE-UNSA revendique une formation continue obligatoire inscrite dans le service des enseignants.